

	C.E.T. DE BELDERBUSCH	
	Géographie	
	Type de fiche : Divers	
	Actualisation : le 16 décembre 2010	
	www.issep.be	

Thème : Description générale de la géographie et topographie de la région de Belderbusch.

GENERALITES

Le C.E.T. de Belderbusch fait partie de la vaste "Zone du Parc Urbain International (Mergelland)".
La commune de Plombières sur laquelle se situe le C.E.T. se trouve aux confins de la Wallonie et de la Province de Liège.

DESCRIPTION

Montzen est implanté sur le flanc nord de la butte d'Henri-Chapelle, constituant le sommet du plateau de Herve, dans le massif crétacique de l'Entre Vesdre-et-Meuse.

Les niveaux d'aplanissement vers le nord et l'ouest du massif ont été sculptés par les dissolutions et érosions des roches crayeuses formant un socle géologique très friable.

Le pays de Montzen apparaît actuellement comme une pénéplaine, s'étendant sur la rive gauche du bassin de la Gueule, côté rive gauche, à une altitude comprise entre 200 et 300 mètres.

Le C.E.T. se situe entre les altitudes 210 et 240 m, sur un versant limoneux dont la pente est orientée vers le nord-est du site.

Le C.E.T. de Belderbusch occupe une ancienne exploitation de sable, dans les terrains du Secondaire, plus précisément dans le Crétacé supérieur.

La température moyenne annuelle est de 8,9°C (Station de Thimister), et la pluviosité moyenne est de 1004 mm/an.

ENVIRONNEMENT PAYSAGER

L'ensemble du C.E.T. est entouré:

- ❖ Au nord : d'une zone forestière et de la gare de Montzen ;
- ❖ A l'ouest : d'une vaste zone agricole composée essentiellement de prairies ;
- ❖ Au sud et sud-ouest : d'une zone rurale agricole d'intérêt paysager s'étendant sur environ 550 ha, ainsi qu'une zone d'habitat à caractère rural ;
- ❖ A l'est : de la même zone d'habitat à caractère rural, se développant autour d'une zone d'équipement communautaires et de services publics. Une zone d'extension d'habitat à caractère rural jouxte ces zones.